

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE**  
**DEPARTEMENT DE L'ORNE**

**Délibération DEL-2024-06-64**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



**SÉANCE DU JEUDI 6 JUIN 2024**

Date de convocation :  
31 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le six juin, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :  
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LAMBERT Pamela, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LEROY Pascal, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, , PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. CORU Vincent, CUISINIER Jean-Michel, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, RENOUARD Éric, RICHARD Christian, ROBIEUX Christophe, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SIX Vincent, SOREL Damien, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul

Nombre de délégués présents :  
37

Excusés avec pouvoir : Mme MEYER Martine (pouvoir donné à M. EGRET Fabrice), M. CHATEL Jacques (pouvoir donné à M. LELOUP Christian), M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul)

Nombre de votants :  
40

**VOIX POUR :**  
40

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

**VOIX CONTRE :**  
0

**Objet : Budget Général 2024 – Décision modificative n°1**

**ABSTENTIONS :**  
0

Le Président informe le Conseil Communautaire qu'il convient de prendre une décision modificative pour les raisons suivantes :

**IERE SITUATION A RÉGULARISER**

Dans le cadre du marché de construction du Pôle de Santé et de la Chaufferie bois, il convient de récupérer les avances forfaitaires demandées par une partie des entreprises. A partir de cette année, les récupérations doivent être passées par opération d'ordre.

**SOLUTION PRÉCONISÉE :**

Inscrire la somme de 17 200 € au compte 2317/041 « Opération d'ordre – Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition » et au compte 238/041 « Opération d'ordre – Avance forfaitaire ».

**MODIFICATIONS PROPOSÉES :**

**Dépenses d'investissement**

Accusé de réception en préfecture  
061-200035111-20240606-DEL-2024-06-64-51  
Date de télétransmission : 13/06/2024  
Date de réception préfecture : 13/06/2024

Art 2317-041 « Opération d'ordre – Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition »	17 200,00 €
<b>Total Dépenses d'investissement</b>	<b>17 200,00 €</b>

<b>Recettes d'investissement</b>	
Art 238-041 « Opération d'ordre – Avance forfaitaire »	17 200,00 €
<b>Total Recettes d'investissement</b>	<b>17 200,00 €</b>

## 2EME SITUATION A RÉGULARISER

Dans le cadre du marché de construction du Pôle de Santé et de la Chaufferie bois, certaines communes ont délibéré pour verser un fonds de concours. La commune de La Ferrière Béchet en fait partie mais souhaite verser ce fonds de concours en trois fois. Or, le fonds de concours a été demandé dans sa globalité à l'appui de la première délibération dans laquelle n'était pas spécifié cet échelonnement.

### SOLUTION PRÉCONISÉE :

Inscrire la somme de 4 338 € au compte « 673 – Titres annulés sur exercices antérieurs » et prendre les crédits nécessaires sur le compte « 615221 – Entretien de bâtiments ».

### MODIFICATIONS PROPOSÉES :

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
Art 673 « Titres annulés sur exercices antérieurs »	4 338,00 €
Art 615221 « Entretien de bâtiments »	- 4 338,00 €
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **DECIDE**, de modifier le budget général suivant les modifications proposées précédemment.

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,  
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ